

Affichée le : 30/11/10
Certifiée exécutoire le : 01/12/10
Le Maire,

Jean-Louis GABY

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE COMMENTRY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2010

L'An Deux Mille Dix, le Vingt Quatre Novembre à Vingt Heures, le Conseil Municipal de la Commune de COMMENTRY, légalement convoqué le Douze Novembre Deux Mille Dix, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis GABY, Maire.

Etaient présents : Christian BERTHONECHE – Elodie BONNICHON - Robert BOUTTERIN - Luc BRZUSTOWSKI - Christophe CABASSUT - Annie CAILLOT - Annie CONORD - Philippe DRUZNIAK - Roger DURIN - Jean-Louis GABY - Annie LAVILLE - Benoît MAILLARD - Ghislaine MANOURY - Ginette NADOT - Yvette PEYROT - Marie-Claude RESSOT - Claude RIBOULET - Véronique ROBIN - Virgile RUBOD-PICHON - Bernadette SAULNIER - Bernard SINTUREL - Fernand SPACCAFERRI - Bernard ZAMIARA -

Etaient excusés et avaient donné pouvoir : Ramzi BADRI (*avait donné pouvoir à Annie CAILLOT*) - Anny BARTHELAT (*avait donné pouvoir à Fernand SPACCAFERRI*) - Alexandre BONNAIRE (*avait donné pouvoir à Claude RIBOULET*) - Angélique DAUGE (*avait donné pouvoir à Jean-Louis GABY*) –

Absentes : Annie LEMOINE – Florence FERRANDON-DERET

Secrétaire de Séance : Virgile RUBOD-PICHON

« PARTICIPATION AU DEBAT PUBLIC SUR L'AVENIR DE LA RCEA »

Pour la mise à niveau de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) entre Montmarault (A71) et Macon (A6), l'Etat a engagé entre le 4 novembre 2010 et le 4 février 2011, une procédure de débat public. Les Réunions de travail engagées en 2009 et le 13 octobre 2010 au Conseil Général de l'Allier avec l'ensemble des communes concernées par les 90 km du tracé dans l'Allier, ont mis en évidence les enjeux suivants :

- Un trafic en forte évolution avec un taux annuel d'augmentation de plus de 5 %, correspondant au double de celui constaté sur les routes nationales et qui conduirait à la saturation de la voie en 2018 avec près de 24 000 véhicules par jour (dont 7 500 poids lourds) si ce taux se maintenait.

- La mise en évidence d'un trafic d'évitement empruntant le réseau routier départemental par tous les usagers y compris par les poids lourds en transit qui fragilisent notre patrimoine routier et la sécurité des déplacements.

- Une accidentalité inacceptable qui place la RCEA parmi les 4 itinéraires nationaux les plus dangereux du projet de schéma national des infrastructures de transport. Entre 2005 et 2009 sur la liaison A71 – A6, on dénombre 174 accidents occasionnant 74 tués, 204 blessés graves et 119 blessés non hospitalisés.

- Un réel déficit pour le développement économique de notre département et plus généralement une attractivité du territoire pénalisée par les dysfonctionnements d'une route inadaptée aux exigences de déplacement (temps de parcours, aires de service et d'arrêt ...) et à la bonne irrigation des territoires traversés.

Informé de la démarche de débat public et fort de ce constat, le Conseil Municipal de Commentry, réuni le 24 novembre 2010 déclare :

- L'urgence de la réalisation de cette mise à niveau de RCEA sur l'ensemble de son tracé dans le département de l'Allier

- Son accord avec la procédure de concession pour réaliser cette mise à niveau dans les meilleurs délais, sachant que le parti d'aménagement retenu doit correspondre au maintien des échangeurs et à la gratuité pour les déplacements locaux. Cet engagement ne doit pas pénaliser les travaux des programmes d'aménagement prévus par l'Etat (PDMI, Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires 2010 – 2014).

- La nécessité de prévoir des aménagements de sécurité efficaces dans l'attente de la mise en service de cette route express à 2 x 2 voies et de poursuivre les travaux d'aménagement

Le Conseil Municipal de Commentry s'engage à mobiliser l'ensemble des citoyens de son territoire pour s'exprimer auprès de la commission du débat public sur ce projet de mise à niveau de RCEA.

Cet exposé entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés :

- donne son accord à cette proposition.

- autorise Monsieur le Maire à faire mettre en œuvre toutes les procédures nécessaires à la mobilisation de nos concitoyens.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Louis CABY

Ont voté pour : 26

Ont voté contre : 1 (l'Alternative)

Se sont abstenus : 0